

## Saynète du Commando Culturel Francilien

**« La flexifatalité est une impasse. Prenons un autre chemin ! »**

---

### Situation :

A l'occasion de ses vœux pour 2013, le Premier Ministre se réjouit de « l'accord pour le maintien dans l'emploi » (ou Accord National Interprofessionnel) en présence d'un Grand Patron du MEDEF, d'une Travailleuse en CDD et d'un Travailleur en CDI.

### Déroulé :

Au fur et à mesure de la saynète, les Travailleur-euse critiquent les principales mesures de flexibilité de l'accord. A la fin, ils mobilisent les spectateurs pour interpellier leurs parlementaires avant qu'ils n'adoptent ce texte en l'état. Les comédiens saluent, les spectateurs applaudissent... Le dialogue reprend alors entre les comédiens (qui ne jouent plus leur rôle mais échangent entre amis), permettant de prendre connaissance de quelques-unes des alternatives proposées par le Front de Gauche.

Avantage de cette proposition : la seconde partie peut être enlevée en fonction de la situation de représentation (par exemple en introduction d'une Assemblée Citoyenne, ça n'est pas la peine d'apporter les solutions avant le débat).

### Rôles :

- Premier ministre
- Grand Patron
- Travailleuse en CDD (a bien pigé dès le départ toutes les entourloupes de l'accord)
- Travailleur en CDI (croit d'abord qu'il est à l'abri et découvre au fur et à mesure l'ampleur de la trahison)

***Premier ministre (grandiloquent)***

Chères concitoyennes, chers concitoyens, travailleuses, travailleurs, mes amis grands patrons, vous qui prenez chaque jour les risques les plus fous pour permettre à chacun de gagner sa modeste pitance dans le tumulte de la bataille économique mondiale, pour cette nouvelle année qui commence, je vous souhaite...

***Travailleuse en CDD***

Bon courage !

***Premier ministre (décontenancé)***

Non, évidemment : meilleurs vœux !

***Grand Patron***

Bravo ! Bravo ! Merci.

***Premier ministre (solennel)***

D'ores et déjà, 2013 restera dans l'histoire du droit social, grâce à l'accord qui vient d'être signé au siège-même du MEDEF, j'ai nommé : « l'accord pour le maintien dans l'emploi ».

***Travailleuse en CDD (au travailleur en CDI)***

Je pense qu'il veut parler de « l'accord pour le maintien dans la mouise ».

***Grand Patron***

Bravo ! Merci !

***Premier ministre (grave)***

Chères concitoyennes, chers concitoyens, avec 5 millions de chômeurs la situation devenait insupportable et il nous fallait agir. Et ne pas faire dans la demi-mesure, comme le promettait à l'époque Nicolas Sarkozy ! A l'évidence, ses « accords compétitivité-emploi » n'allaient pas assez loin.

***Grand Patron***

Il fallait en effet pousser le raisonnement jusqu'au bout : les licenciements d'aujourd'hui feront les emplois de demain. J'en profite pour souligner que nous nous réjouissons d'être sortis de la logique de confrontation qui prévalait jusqu'ici entre patrons et salariés : nous pouvons nous entendre.

### ***Travailleur en CDI***

Pardon, mais depuis la création de la fameuse « rupture conventionnelle » en 2008, on en compte tout de même 250 000 par an. J'imagine qu'à chaque fois ça s'est fait à l'amiable, que le salarié remercié a tout de suite trouvé du boulot ailleurs, et que vous l'avez viré précisément pour pouvoir en embaucher deux de plus...

### ***Premier ministre***

Je vous en prie, vous n'allez tout de même pas nous ressortir la lutte des classes. Cette fois il s'agit vraiment d'un accord « gagnant-gagnant », ou « donnant-donnant », comme vous préférez.

### ***Travailleuse en CDD***

Je crois surtout qu'il est « gagnant-donnant » : gagnant pour eux, perdant pour nous.

### ***Grand Patron***

C'est de l'idéologie, ça, Madame.

### ***Travailleuse en CDD***

Vous voulez du concret ? Moi j'enchaîne les CDD depuis des années. Votre accord maintient les CDD de moins d'un mois. Un mois ! Comment faire le moindre projet dans ces conditions ?

### ***Premier ministre***

Les patrons paieront une surcotisation sur les CDD.

### ***Travailleuse en CDD***

Vous plaisantez ? Cette surcotisation est dérisoire et ne s'applique pas à l'intérim. Aujourd'hui 80% des embauches se font en CDD : rien ne va changer.

### ***Grand Patron***

Mais si : puisqu'on aura désormais une exonération de cotisations sur les trois premiers mois pour un jeune de moins de 26 ans embauché en CDI...

### ***Travailleur en CDI***

... Vous allez le virer à la fin de sa période d'essai. « Effet d'aubaine », comme disent les experts.

### ***Travailleuse en CDD***

Et concernant le temps partiel imposé, c'est qui le « gagnant-gnan-gnan », dans l'histoire ? Les heures complémentaires vont être majorées de 8% seulement, alors que ça peut aller jusqu'à 25% aujourd'hui.

### ***Premier ministre***

C'est sûr qu'on ne peut pas gagner sur tous les points dans une négociation entre partenaires sociaux...

### ***Travailleuse en CDD***

Partenaires ? Avec ceux-là, je ne suis pas prêt de manifester pour réclamer le droit au mariage...

### ***Premier ministre***

Bon, mais regardez l'avancée historique sur la « couverture complémentaire santé ».

### ***Grand Patron***

Nous en financerons la moitié !

### ***Travailleur en CDI***

Merci patron ! Ça veut dire qu'on paie l'autre partie...

### ***Travailleuse en CDD***

... Mais seul l'employeur pourra choisir l'organisme où l'on cotisera... Et un cadeau de 4 milliards pour les assureurs privés ! Même s'il fait très froid, ça fait cher la couverture...

### ***Travailleur en CDI***

C'est « donne-moi ta montre que je te donne l'heure... ». Enfin, moi, je suis en CDI, donc j'ai rien à craindre.

***Grand Patron***

Il semble que Monsieur n'ait pas encore lu tout l'accord...

***Premier ministre***

Remarquez, rien ne presse...

***Patron***

J'aimerais quand même voir la tête qu'il va faire. Vous vous souvenez des Conti ? Xavier Mathieu, le sauvage de Continental ?

***Travailleur en CDI***

Evidemment que je me souviens, ce sont des camarades.

***Grand Patron***

Ça tombe bien ! Maintenant vous allez même pouvoir dire : « on est tous des Conti ! »

***Travailleur en CDI***

Qu'est-ce qu'il raconte, là ?

***Premier ministre***

Il exagère un peu...

***Grand Patron***

Et le chantage à la fermeture du PDG de Renault ?

***Travailleuse en CDD***

Je m'en vais t'expliquer, moi. Désormais, quand les grands patrons menaceront de délocaliser, la loi va les encourager à négocier des accords d'entreprise pour baisser les salaires et augmenter le temps de travail ! Et ça peut durer deux ans !

***Grand Patron***

Comme chez les Conti ! Ce qui n'a pas empêché la boîte de fermer... La crise, mon ami, la crise...

***Travailleur en CDI***

Mais j'ai le droit de refuser, si ça n'est pas dans mon contrat de travail ?

***Travailleuse en CDD***

Plus maintenant, si ce foutu accord devient la loi !

***Travailleur en CDI***

Bon, mais le Code du travail, je peux quand même encore m'appuyer sur lui ? On peut se défendre quand on est licencié ! Il y a des inspecteurs du travail, des juges...

***Travailleuse en CDD***

Terminé là aussi ! S'il y a eu un accord d'entreprise signé par quelques-uns, tu dois te soumettre...

***Grand Patron***

... Ou dégager !

***Travailleur en CDI***

Et mon ancienneté dans la boîte ?

***Grand Patron***

Mais on s'en fout de ça ! C'est has been... La compétitivité, c'est aussi entre vous. On gardera ceux qui nous plaisent.

***Travailleuse en CDD***

Autant dire ceux qui baisseront la tête, de gré ou de force.

***Grand Patron (hilare)***

La morale de cette histoire : « pile je gagne, face tu perds ».

***Travailleur en CDI (au Premier ministre)***

Dites-moi, vous. Si je résume, les CDD sont toujours aussi précaires, les CDI sont maintenant eux aussi sur un siège éjectable, et on ne voit pas bien comment tout ça pourrait créer le moindre emploi. Où est-ce qu'on est gagnant, nous ?

*Premier ministre*

Mais puisque trois syndicats ont signé...

*Travailleuse en CDD*

Trois syndicats qui ne représentent même pas 40% des salariés... Sans parler du MEDEF : savez-vous, cher Monsieur, que le MEDEF ne représente même pas 8% des employeurs ?

*Premier ministre*

Oui, bon, peu importe. La modernité, c'est de laisser faire le dialogue social. D'ici le mois de mai, le Parlement reprendra tel quel cet accord dans un texte de loi.

*Travailleur en CDI*

Vous allez donc laisser le MEDEF faire la loi en France ?

*Travailleuse en CDD (à la foule)*

C'est hors de question ! Nous n'avons pas viré Sarkozy pour ça ! Nous devons saisir nos députés et nos sénateurs pour qu'ils fassent leur boulot : définir une loi au service de l'intérêt général, et non des actionnaires !

*Travailleur en CDI (à la foule)*

Les alternatives pour créer des emplois et faire reculer la précarité existent ! Nous avons plusieurs mois pour les convaincre. Au boulot !

**FIN, SALUT, APPLAUDISSEMENTS...**

*Puis reprise « en off », les comédiens sont redevenus eux-mêmes, c'est-à-dire deux naïfs (le Premier Ministre et le Grand Patron) et deux militants (les Travailleur-euse) :*

*Premier ministre*

Bon, c'est bien beau cette fin de scène, mais qui les a, ces alternatives ?

*Travailleur-euse (en chœur)*

Le Front de Gauche !

### ***Grand Patron***

Et il propose quoi, le Front de Gauche ?

### ***Travailleur en CDI***

D'abord de supprimer cette fichue « rupture conventionnelle ». Les pays du nord de l'Europe l'ont montré : quand on facilite les licenciements... on facilite les licenciements. Point barre.

### ***Travailleuse en CDD***

Il faut aussi interdire les licenciements économiques dans les entreprises en bonne santé.

### ***Travailleur en CDI***

Et aider les salariés à reprendre leur boîte si les actionnaires et leurs sbires ne savent pas faire.

### ***Travailleuse en CDD***

Evidemment, plutôt que d'étendre le chômage partiel, il faut continuer de réduire la durée légale du temps de travail, à salaire constant, pour partager l'emploi existant.

### ***Premier ministre***

D'accord avec toi. Mais ça ne suffira pas.

### ***Travailleur en CDI***

C'est pour ça qu'il faut une planification écologique de la réindustrialisation du pays, et des investissements dans des grands projets comme la construction de logements sociaux et l'isolation des bâtiments.

### ***Travailleuse en CDD***

Evidemment, on n'oublie pas ceux qui bossent déjà pour des clopinettes : il faut titulariser les 800 000 précaires de la Fonction Publique.

### ***Travailleur en CDI***

Et faire en sorte que le CDI à temps plein redevienne vraiment la norme, en limitant les CDD à 5% dans les grandes entreprises, et 10% dans les petites.



*Premier ministre*

Ok, mais même à temps plein, avec les salaires actuels, on aura toujours du mal à joindre les deux bouts...

*Travailleuse en CDD*

C'est pour ça qu'il faut porter le SMIC à 1700 € brut !

*Grand patron*

Mais comment les entreprises peuvent-elles le financer ?

*Travailleur en CDI*

Si on instaure un salaire maximum, c'est-à-dire que le plus gros salaire est limité à 20 fois le plus bas salaire, on dégagne déjà de sacrées marges dans les grandes entreprises.

*Premier ministre*

Je vois que vous avez réponse à tout.

*Travailleur-euse (en chœur)*

Et tu n'as encore rien vu !

*Travailleur en CDI*

Les économistes du Front de Gauche viennent de mettre sur la table 25 propositions pour sortir de l'impasse.

*Travailleuse en CDD*

Parlons-en !